

Sommaire inversé

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE

(Remplissez la case lorsque concerné)

	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations
C o d e d e l' e n v i r o n n e m e n t	CERFA précisant : - identité du demandeur - emplacement de l'installation - nature et volume des activités, - rubrique de classement nomenclature installations classées - identité de l'architecte auteur du projet - surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations - lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher - déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (<i>article 4-4° du décret n°2014-450</i>)	CERFA		Fichier n°1-....		
	Procédés fabrications (<i>art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE</i>)	AU-1		Fichier n°3-....		
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (<i>art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE</i>)	AU-2		Fichier n°3-....		
	Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (<i>R 512-6 I 1° du CE</i>)	AU-3		Fichier n°7-....		
	Plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (<i>R 512-6 I 2° du CE</i>)	AU-4		Fichier n°7-....		
	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation –ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité- (<i>R 512-6 I 3° du CE</i>)	AU-5		Fichier n°7-....		
	Etude d'impact (<i>R 512-6 I 4° du CE</i>)	AU-6		Fichier n° 4-....		
	Résumé non technique de l'étude d'impact (<i>R122-5 du CE</i>)	AU-7		Fichier n°4-....		
Evaluation des incidences Natura 2000 (<i>L414-4 du CE</i>)	AU-8		Fichier n°4-....			

	Etude de dangers (R 512-6 I 5° du CE)	AU-9		Fichier n° 5-....		
C o d e d e l' u r b a n i s m e	Notice précisant (R431-8 du CU) 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet : a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ; c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ; d) Les matériaux et les couleurs des constructions ; e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.	AU-10.1		Fichier n°6-....		
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2		Fichier n°6-....		
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3		Fichier n°6-....		
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4		Fichier n°6 -....		
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.5		Fichier n°4-....		
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6		Fichier n°4-....		
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7		Fichier n°4-....		
D é c r e t n	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement , étude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	PJ-1		Fichier n°4-....		
	Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)	PJ-2		Fichier n°4-....		

° 2 0 1 4	Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du décret).	PJ-3		Fichier n°5-....		
- 4 5 0	Si le projet nécessite dérogation « espèces protégées » , étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (Article 7 du décret)	PJ-4		Fichier n°4-....		
	Si site nouveau , avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (<i>R 512-6 I 7° du CE</i>)	PJ-5		Fichier n°8-....		
	Si site nouveau , avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (<i>R 512-6 I 7° du CE</i>)	PJ-6		Fichier n°8-....		
	Modalités des garanties financières (<i>R 512-5° du CE</i>)	PJ-10		Fichier n°3-....		

Autres pièces présentes dans le dossier			
<i>(Remplissez la case lorsque concerné)</i>			
Pièce	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)
Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret) - accord de la Défense - accord de la DGAC		Fichier n°8-....	
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense, accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret)		Fichier n°8-....	
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)		Fichier n°8-....	
Accord des opérateurs radars concernés (précisez lesquels) (article 85° du décret)		Fichier n°8-....	